

Communauté
d'Agglomération des
Portes de l'Eure

AIDE A LA MISE EN VALEUR DES PETITS PATRIMOINES BATIS ET NATURELS TOURISTIQUES



Moulins, Halles, Façades,
Lavoirs, Mares, Haies
champêtres...

Cape
Communauté
d'Agglomération
des Portes de l'Eure
EDITION 2007

CONTEXTE

Le diagnostic de territoire de la CAPE a souligné la richesse des petits **patrimoines bâtis et naturels touristiques**. Ces derniers renforcent l'identité rurale du territoire. Dans le cadre de sa politique de développement touristique, la CAPE souhaite **préserver, valoriser et faire connaître ses différents patrimoines**.



→ **C'EST POURQUOI LA CAPE PROPOSE, AUX COMMUNES ET AUX PARTICULIERS, UNE SUBVENTION POUR LA MISE EN VALEUR DES PETITS PATRIMOINES TOURISTIQUES.**

Les édifices culturels et commémoratifs pouvant faire l'objet d'autres financements (notamment du Conseil Général) ne seront pas pris en compte dans le cadre de ce dispositif.

DESCRIPTIF DE L'AIDE



Afin de bénéficier de l'aide proposée, le bâtiment, la mare ou la haie champêtre concernés devront répondre à plusieurs critères assurant leur vocation touristique et patrimoniale.

→ **Les projets de mise en valeur du petit patrimoine sur le territoire de la CAPE pourront bénéficier d'une subvention de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 20% du coût total des travaux (HT), plafonnée à 3000 Euros.**

Les travaux ne doivent pas débiter avant l'accord des subventions.

MODALITES (MONTAGE DE DOSSIER)

Les dossiers de demande de subventions et la liste des pièces à fournir sont à retirer à la CAPE



➤ *Seuls les projets approuvés par le Bureau Communautaire de la CAPE pourront obtenir une subvention.*

Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure

Contacts : Patrimoine bâti : Stéphanie Folliot

Patrimoine naturel : Virginie Culicchi

La mare à Jouy - 27120 Douains

☎ 02 32 53 50 03

Fax : 02 32 53 30 45

E-mail : stephanie.folliot@cape27.fr ou virginie.culicchi@cape27.fr